

Conditions générales de vente (CGV)

Modalités de réservation pour le Colibri Bleu

Toute demande de réservation via notre site ou par téléphone deviendra effective à la réception de l'acompte.

Vous trouverez ci-dessous les conditions générales et particulières de vente pour les chambres d'hôtes et le gîte.

Préambule

La réservation d'une chambre implique l'acceptation des Conditions Générales énoncées ci-après dans leur globalité.

Article 1

Les prix indiqués sur la page « Tarifs » du site internet, sont les seuls tarifs contractuels. Ils s'entendent toutes taxes comprises (le propriétaire est assujéti à la TVA), hors taxe de séjour.

Article 2 : Réservation

La réservation devient effective dès lors que le client aura payé au propriétaire un acompte de 30 % du prix du séjour. Le solde du séjour sera à régler 14 jours avant la date d'arrivée.

Pour le gîte la réservation devient effective dès que le client aura signé et renvoyé au propriétaire un exemplaire du contrat de location, d'une attestation d'assurance et le versement de l'acompte de 30 %. Le solde étant à régler 14 jours avant l'arrivée.

Article 3

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation de séjour au Colibri Bleu

Nous nous engageons à assurer personnellement l'accueil avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter votre séjour et la connaissance de la région.

Article 4 : Durée du séjour

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 5 : Absence de rétractation

Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article 121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Article 6 : Prix des chambres

Les tarifs affichés sont des prix par chambre, à la nuitée, petits déjeuners inclus (hors gîte), taxe de séjour en sus.

Les tarifs sont différenciés selon que la chambre est occupée par une, deux ou plusieurs personnes

Les tarifs n'incluent pas les prestations complémentaires éventuelles

Formule étapes : Ce prix s'applique aux entreprises (commercial et déplacement professionnel). Sont inclus : la chambre pour 1 personne, le petit déjeuner et le diner.

Article 7 Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au Trésor Public

Article 8 : Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par le client de quelque manière que ce soit aux propriétaires.

Si l'annulation intervient plus de 14 jours calendaires avant la date d'arrivée, le montant total versé sera remboursé au client dans son intégralité

Si l'annulation intervient moins de 14 jours avant le début du séjour, le montant total reste acquis au propriétaire.

Seuls les cas d'interdiction de déplacement donnent lieu à un remboursement. Aucune autre cause d'annulation ne pourra donner droit au remboursement et ce pour quelle raison que ce soit.

Si le client ne se manifeste pas avant 21 heures le jour prévu de début de séjour, la réservation est automatiquement annulée, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres. Le paiement reste acquis au propriétaire.

En cas d'une annulation après l'arrivée, de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Toute modification de la réservation, de date, de chambre, de durée n'est possible qu'après l'accord du propriétaire et peut éventuellement entraîner des frais supplémentaires et se fera en fonction des disponibilités à la date de la modification.

Le client est informé des conditions particulières en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour.

Article 9 : Annulation des réservations par le « Le Colibri Bleu »

Si le propriétaire annule avant le début du séjour, il doit informer le client par lettre recommandée avec avis de réception ou par courriel.

Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Une annulation de réservation expédié par e-mail ou courrier pourra être effectuée par nos soins pour les raisons non exhaustives suivantes :

Maladie grave ou invalidité d'un ou des deux propriétaires ou de leurs familles sur une période de longue durée. Dans ce cas préavis d'annulation de 1 mois avec remboursement des paiements effectués.

Dégradation des locaux par incendie, inondation ou intempéries graves tels que tempêtes ou autres phénomènes climatiques nuisant à la sécurité des hôtes. Sans préavis avec remboursement des versements effectués.

Rupture d'alimentation d'eau ou d'électricité sur une période donnée rendant impossible l'exercice de nos fonctions. Sans préavis avec remboursement des paiements effectués

Mouvement de grève important ou menace terroriste grave nuisant à la sécurité des hôtes. Sans préavis avec remboursement des paiements effectués

Article 10 : Assurance Annulation

Les propriétaires attirent l'attention du client sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans des tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

Article 11 : Règlement du solde

Le solde est à régler 14 jours avant l'arrivée chez le propriétaire. Les prestations complémentaires (repas, pique-nique, boissons et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront à régler au prix affiché, au fur et à mesure au cours du séjour au propriétaire.

Pour le gîte une caution de 500 € sera demandé à l'arrivée et restitué au départ sous réserve de l'état des lieux (ménage, casse)

Article 12 : Horaires

Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Nous vous accueillons l'après-midi à partir de 16h30 et jusqu'à 21 h00. En cas d'imprévu, il est impératif de nous contacter par téléphone au : 0628189632 ou 0622950380 avant 19 heures pour nous signaler tout retard.

Petits déjeuners : Les petits déjeuners sont servis entre 8h00 et 10h00 selon les conditions climatiques dans le séjour ou sur la terrasse.

La table d'hôtes : Les repas sont préparés sur réservation 24h avant et servis entre 19h30 et 20h00, toute allergie ou intolérance est à préciser au moment de la réservation du repas.

La piscine : Elle est ouverte de fin mai à mi- septembre, elle est accessible de 9h00 à 20h30, en fonction des conditions climatiques.

Départ : Les chambres doivent être libérées impérativement au plus tard à 11h00 le matin

Article 13 : La piscine

Pour accéder à la piscine, il est nécessaire de signer une décharge de responsabilité.

Pour des raisons d'hygiène nous vous demandons de vous doucher dans la chambre avant de descendre à la piscine et d'éviter les crèmes solaires qui peuvent dégrader la qualité de l'eau.

L'introduction de tout objet ou jouet, hors brassards et gilet n'est pas autorisée dans la piscine.

Il est interdit de fumer aux abords de la piscine.

Règles pour les familles : cet espace est interdit aux enfants de moins de 12 ans, même s'ils savent nager, sans la surveillance indispensable d'un parent. Maximum 2 enfants par surveillant. Pour les enfants ne sachant pas nager, le port de brassard ou gilet (non fourni par le Colibri Bleu) est obligatoire.

Une décharge de responsabilité est signée dès l'arrivée au Colibri Bleu.

Article 14 : Changement de chambre

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Article 15 : Art de vivre et utilisation des locaux

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de tous. Les enfants évoluant au sein du Colibri Bleu sont sous l'unique responsabilité de leurs parents, ceux-ci s'engagent à ne pas les laisser seul tant le jour que la nuit. Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état. Toute dégradation, casse de son fait sera facturée et payé avant le départ, le client pourra faire intervenir la garantie Responsabilité Civile de son assurance.

Article 16 : Règlement intérieur

« Le Colibri Bleu » est un établissement Non-Fumeur et Non-Vapoteur le client s'engage à respecter cette consigne à l'intérieur de la maison y compris dans les chambres louées, pendant le séjour. Tout manquement à cette obligation peut entraîner son expulsion et la rupture du contrat sans qu'il lui soit dû une quelconque indemnité.

Des cendriers sont disponibles sur la terrasse et dans la mesure du possible s'éloigner des portes et fenêtres ouvertes afin de ne pas incommoder les occupants.

Aucun repas ne peut être pris dans les chambres. Nous mettons gracieusement un espace à disposition pour pique-niquer : l'été sur la terrasse, l'hiver dans le séjour.

Afin de préserver la quiétude des lieux et le confort des hôtes, le respect d'un certain « art de vivre » est demandé de tous, celui qui s'impose dès lors que l'on vit en communauté.

La circulation dans les chambres et dans les cages d'escalier doit se faire doucement sans claquer les portes, sans courir, sans crier ...

Pour des raisons de sécurité, il est formellement d'utiliser dans les locaux et à l'extérieur : les flammes nues telles que allumettes, bougies, feu de Bengale, etc...

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Article 18 : Risques et restrictions

Notre habitation se situe dans une zone pouvant être concernée par des restrictions préfectorales qui impliquent des obligations de prudence, soit par rapport au régime des eaux, en cas d'orage, soit par rapport au feu en période de sécheresse. Les obligations découlant de ces recommandations ou arrêtés, ne peuvent être considérées comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire. Dans le même ordre d'idée, le propriétaire se réserve le droit de rappeler à l'ordre le client pour tout manquement avéré pouvant, soit entraîner des risques pour l'environnement (feux...) soit si par son attitude il met en danger sa vie ou la vie d'autrui. Le propriétaire peut alors décider l'expulsion du client. Cette expulsion ne peut en aucun cas être considérée comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 19 : Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes y compris les enfants et les bébés. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en droit de refuser les clients supplémentaires ou de refuser l'accès. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé. Si la capacité de la maison le permet et si le propriétaire le souhaite, un supplément pourra être appliqué suivant les conditions habituelles pratiquées.

Article 20 : Animaux

Les animaux de compagnies sont acceptés dans les chambres et le gîte, dans la limite d'un animal par chambre, sous réserve de prévenir les propriétaires lors de la réservation.

Un supplément sera facturé au client pour l'animal au tarif de 8 euros

Tout dégât engendré par l'animal sera facturé au client. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux.

Ce refus ne peut en cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 21 : Litiges

Toute réclamation relative à l'état des lieux doit être soumise dès l'arrivée au propriétaire.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le COLIBRI BLEU et l'hôte seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de :

CM2C 49 RUE DE PONTHEU 75008 PARIS <https://cm2c.net>

ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Article 22 : Loi informatique et liberté

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Le propriétaire s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui a communiquées à d'autres sociétés ou organismes à des fins publicitaires

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au client sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données sont traitées et destinées au Colibri Bleu et peuvent être communiquées à ses éventuels partenaires chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des réservations ainsi que du séjour de l'hôte.

Par ailleurs le Colibri Bleu est susceptible d'adresser par courrier électronique à ses clients sa lettre d'informations, des offres promotionnelles, un questionnaire de satisfaction suite à son séjour hôtelier.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet de l'hôtel a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

L'hôte dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet du Colibri Bleu.

La politique de protection des données personnelles est consultable dans la chartre de protection des données personnelles consultable sur le site internet www.colibribleu.fr

Article 23 : Utilisation du réseau internet

Un accès WIFI gratuit permet aux hôtes de se connecter à internet. L'hôte s'engage à ce que les ressources informatiques mise à sa disposition par « le Colibri Bleu » ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Si le client ne conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L 335.3 du code de la propriété intellectuelles), sanctionné par une amende de 300000 euros et de trois ans de prison.

Le client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet du Colibri Bleu, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant à l'efficacité de ces moyens.

Article 24 : Accueil Vélo

Un espace sécurisé conçu spécialement pour les cyclistes et vélos est prévu avec prise de rechargement pour les batteries, espace pour s'équiper ou se changer, outillages disponibles si besoin.

Article 25 : Vols et dégradations

Les effets personnels de l'hôte laissés dans sa chambre, ou dans les espaces publics du « Colibri Bleu » relèvent de son entière responsabilité.

Le Colibri Bleu ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol, des détériorations ou des dommages causés aux dits effets.

Article 26 : Hôtes de nationalité étrangère.

Dès l'arrivée les pièces d'identité sont fournies et le document administratifs « fiche individuelle de police » doit être dument complétée.